

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

AP. 21
N. 8
C. 3
P. R.

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

"Hâtons-nous de raconter les délicieuses
histoires du peuple avant qu'il les
ait oubliées."

CHARLES NODIER.

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

AOUT

6eme volume, 8eme livraison

MONTREAL

IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER

1887

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

- | | |
|---|--------------------|
| 1 ^o Anticosti (<i>suite et fin</i>)
VII. Deux noms.
VIII. Naufrages.
Epilogue | LOUIS-H. TACHÉ |
| 2 ^o Vision (poésie) | M. J. A. POISSON |
| 3 ^o Biographie de Mgr Taché | J. HERMAS CHARLAND |
| 4 ^o Espoir en Dieu (poésie) | GEORGE DEMAÏN |
| 5 ^o Chronique d'Ottawa | FLAVIEN MOFFETT |
| 6 ^o Antoinette de Mirecourt. | MADAME LÉPROHON |

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance	\$2.00
payable dans l'année	2.50

DIRECTEUR :

M. LOUIS TACHÉ, P. O. B. 1080,

OTTAWA.

GÉRANT :

M. EMMANUEL TASSÉ,

La Minerve, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les remises de fonds au Gérant.

ANTICOSTI

—OT L'ISLE DE L'ASSOMPTION—

“ Je lui donnai les nuages pour vêtements,
“ Et pour langes d'épais brouillards.”

Le livre de Job. Cap. XXXVII.

VII. — DEUX NOMS.

En écrivant l'histoire de l'île, il y a une mention intéressante à faire de deux noms bien connus des marins et des pêcheurs du bas St-Laurent. Celui de madame Gitony, dont la vie a été brièvement racontée par M. J. U. Gregory, dans une charmante esquisse de la vie labradorienne, et celui de M. David Têtu, qui a passé de longues années sur Anticosti et qui y a laissé d'impérissables souvenirs.

Madame Gitony se fixa dans l'île quelques années après la mort de Gamache. Sa vie donne le sujet de bien des jolies pages. A peine sortie du couvent, et au moment où elle devait prendre l'habit religieux, elle fit dans le golfe un voyage de santé au cours duquel elle rencontra Gitony, qui faisait la traite des pelleteries avec les habitants de la côte nord. L'amour vient en chemin, paraît-il, car bientôt après elle l'épousait ; et tous deux allèrent s'établir sur l'île d'Anticosti, où ils menèrent une vie isolée.

Pendant les absences de son mari, madame Gitony demeurait seule à sa maison, et passait son temps à naviguer, pêcher ou chasser, avec l'habileté la plus consommée. Un hiver, dans l'espace de quelques semaines, elle tua cinq ours noirs, dix-huit loups marins, sept renards, et une grande quantité d'oiseaux marins de toutes sortes. Ce même hiver, au milieu

d'un froid intense, et lorsqu'elle se trouvait seule, son habitation fut détruite par le feu. Madame Gitony ne se découragea pas ; elle se mit à l'œuvre, coupa dans la forêt le bois nécessaire à une nouvelle cabane qu'elle construisit elle-même, en peu de jours, et que son mari fut bien surpris de trouver, à son retour, à la place de l'ancienne maison.

Un jour, une goëlette américaine vint jeter l'ancre en face de chez Gitony, qui se trouvait absent. Sa femme connaissait la rudesse et l'audace de certains visiteurs, et craignant d'être insultée par ceux qui lui arrivaient, elle prit le parti de se couper les cheveux et de se déguiser en homme pour les recevoir. Pendant cinq jours, ces hommes logèrent chez elle, elle but et fuma avec eux, et leur tint tête jusqu'à leur départ,— si bien qu'ils s'en retournèrent sans se douter de la mystification dont ils avaient été les victimes.

Après avoir passé quelques années dans l'île, Gitony et sa femme traversèrent à la côte nord et s'enfoncèrent dans le désert avec des provisions et des chiens. Depuis cinq jours, ils marchaient de l'avant à la recherche d'un endroit de chasse favorable à un établissement, quand Gitony tomba malade pour ne plus se relever. Imaginez cette femme, seule, face à face avec la solitude et l'abandon, ayant à ses côtés le cadavre de son mari, et éloignée d'au moins trente lieues de toute maison ; et vous vous ferez une idée du courage et de l'énergie qu'elle dut déployer pour revenir aux habitations où elle rapporta le corps de Gitony, à qui elle rendit les derniers devoirs.

Madame Gitony revint à Québec. Un peu plus tard elle se remaria et retourna à Anticosti. Cela prouve le charme irrésistible, l'attrait puissant qu'il y a dans cette vie solitaire des trappeurs et des pêcheurs, que ni la douleur, ni la misère, ni les privations ne peuvent décourager. Notre héroïne ne fut pas heureuse, paraît-il, dans son second ménage. Elle tenta de revenir à Québec contre la volonté de son mari qui s'y

opposait fortement. Je n'ai pu retracer ce qui s'est passé par la suite, mais en 1882, lorsque j'arrivai à Ottawa, mon ami M. Alphonse Lusignan, avec qui je causais de cette femme, me dit qu'il y avait à l'hôpital une femme du nom de Gitony. Informations prises, je fus surpris de retrouver cette madame Gitony dont je viens d'écrire l'histoire. C'était une femme de quarante ans environ, maigre, grande, portant une moustache qui ne déparerait pas un échappé de collège, et aimant à causer de son passé dont elle s'enorgueillissait volontiers. Je ne l'ai pas revue depuis : dernièrement, j'ai demandé de ses nouvelles, et l'on m'a dit qu'elle a quitté Ottawa depuis trois ans. Peut-être est-elle repartie pour Anticosti, avec son troisième mari ? C'est ce que je laisse à d'autres d'éclaircir.

* *
*

Quelques mots maintenant d'un autre Canadien que cette vie de trappeur a charmé et qui a longtemps vécu sur Anticosti, tout en se souvenant assez du monde et des villes pour venir tous les ans passer quelques semaines à Québec. Je n'ai pas besoin de nommer David Tétu, chasseur infatigable, hardi marin, et le plus bohème des enfants de la mer. Si quelqu'un a contribué à faire connaître Anticosti, c'est bien M. Tétu. Il a vécu sur cette île, il a parcouru ses forêts dans tous les sens, il a navigué sur ses côtes, et elle n'a plus de secrets pour lui. Il l'aime comme on aime sa patrie, comme on aime sa paroisse natale. Je regrette de ne pouvoir raconter ici la vie de cet homme, qui est pleine d'incidents et d'exploits dont le souvenir restera après lui.

David Tétu ne connaît guère, ou plutôt ne veut connaître que la mer, son fusil et ses chiens ; il a toujours quelques récits charmants ou quelques légendes nouvelles à raconter. Dans les rares soirées que ses heureux amis peuvent passer avec lui quand il revient parmi nous, mais plus souvent sur le pont de sa goëlette, à la brunante, alors que les étoiles s'allument au fond du firmament, il aime à donner cours à sa

bonne humeur et à faire le récit des choses dont sa mémoire et son imagination sont remplies. C'est lui qui a raconté à M. Faucher de St-Maurice l'incroyable mais véridique histoire d'un ours qu'il a tué au vol. Un jour, David Tétu partit en chasse avec un serviteur. Au détour d'une falaise, tout aude-sus d'eux, ils aperçoivent un ours rêvant profondement, j'allais dire mélancoliquement, devant l'immensité des flots. Le ser-viteur demande la permission de contourner le rocher et de tirer sur l'animal ; l'autorisation donnée, trois minutes s'é-coulent et un coup de feu retentit. L'ours, surpris, fait un bond en avant, perd pied et roule dans l'espace. Tétu qui n'avait pas bougé, épaule sa carabine et envoie une balle à maître Martin qui vient s'abattre à ses pieds. Gérard n'a jamais été plus fier de ses chasses au lion que Tétu ne l'est de cet exploit unique.

Aujourd'hui, David Tétu paraît abandonner quelque peu l'île d'Anticosti et donner ses préférences à la côte nord. Mais quelque soit l'endroit où il aille, une chose qu'il n'abandonnera pas, c'est cette vie active et rude dans laquelle il se complait et qui est devenue pour lui une seconde nature. Ce serait pour lui-même un sacrifice trop pénible, et la perte du sujet de beaucoup de légendes et de récits pour nos annales nationales

VIII.—NAUFRAGES.

Le cadre de cette étude est trop petit pour nous permettre de nous arrêter longtemps à l'histoire des naufrages qui ont eu lieu sur Anticosti. Il faudrait des volumes pour décrire ceux-là seulement que la tradition nous rapporte. Aussi ne voulons-nous que consacrer une page à ce sujet avant de terminer les renseignements que nous avons recueillis sur cette île.

Le nombre des naufrages dont Anticosti a été le théâtre, a diminué depuis quelques années ; mais avant l'établissement des phares, avant les travaux que l'on a faits pour rendre la

navigation dans le St-Laurent moins dangereuse, avant les explorations qui ont fait connaître les écueils et les endroits dangereux du golfe, combien de navires ont péri en plein jour sous un ciel serein, à l'heure de l'espérance.

Nous n'avons jamais trouvé dans l'histoire d'aucun pays une chaîne aussi longue et aussi resserrée de sinistres et de catastrophes maritimes, et ce n'est pas sans frémir que l'on parcourt cette nomenclature inouïe de naufrages, qui commence il y a près de quatre siècles et qui se prolonge jusqu'à nous. Le passé est là qui déroule devant nos yeux ces lugubres annales auxquelles rien ne saurait être comparé, et qui redisent les angoisses de la fin dernière, le désespoir des mourants, les scènes de carnage et d'antropophagie, les suprêmes combats de la volonté contre la matière, enfin le silence terrible de la mort.

Il faut, pour s'en faire une idée, lire le récit de quelques naufrages, comme celui de la *Renommée* qui, en 1736, en décembre, par un froid intense, jetait trente-quatre hommes à la côte avec des provisions pour à peine quelques semaines. La nuit du sinistre avait été terrible ; vingt hommes avaient été engloutis par les vagues ; et des trente-quatre épargnés par la mer, six avaient gagné le rivage et les autres avaient passé la nuit à bord, accrochés dans les mâts ou les haubans, exposés à la violence du vent et des flots, et croyant à chaque instant voir le moment suprême arriver. Il faut suivre ces hommes dans leur long supplice, aux prises avec l'épuisement et la maladie ; les voir se nourrir d'une once de fleur par jour, se diviser pour aller à la recherche de secours et revenir avec le découragement au cœur ; puis leur tentative de traverser un bras de mer de douze lieues de largeur sur une faible embarcation, par un froid de vingt-cinq degrés ; les voir se disputer pour savoir qui partirait et qui resterait ; ceux qui restaient recevant le serment de ceux qui partaient et qui, avant de s'embarquer, juraient sur le salut de leur âme, de faire tout ce qui serait humainement possible pour venir les délivrer de

cette prison dont le golfe était l'inexorable géolier. Il faut enfin, pour réaliser toute l'horreur de leur situation, voir les naufragés restés dans l'île, attendant chaque jour le retour de leurs compagnons, passant par toutes les alternatives de l'espoir et du découragement, et ne recevant de secours que lorsqu'ils n'avaient plus que la force de tendre leurs bras vers leurs sauveurs.

Il faut encore lire le récit de la découverte qui fut faite un jour de trente cadavres des naufragés du *Granicus*, qui étaient tous morts de froid et de faim après s'être battus ensemble, les plus faibles se défendant contre les plus forts et succombant enfin pour devenir la nourriture de leurs compagnons.

Il faut suivre les soldats de la flotte du général Phipps, qui firent côte avec le capitaine Rainsford, en fuyant de Québec, et qui passèrent un hiver sur l'île, presque sans vêtements et sans autre nourriture que de la fleur et des biscuits de matelot.

Il faut, disons-nous, lire toutes ces choses pour se faire une idée des scènes atroces qui se sont passées sur les rivages d'Anticosti. Beaucoup de naufrages célèbres ont eu lieu sur cette île ; le plus grand nombre, ceux-là se comptent par milliers, n'est pas connu ; mais l'écrivain qui voudrait ramasser les jalons jetés par ses prédécesseurs et compléter ses renseignements par une étude des lieux et par les récits des *anciens*, pourrait, en y mettant un peu d'imagination, écrire des volumes d'un puissant intérêt.

EPILOGUE.

Avant de fermer ces pages, revenons un peu en arrière, et jetons une pensée d'adieu à ce coin de terre qu'on ne peut visiter en imagination sans se sentir remué par le cachet sinistre dont il est frappé.

La seule diversité à l'immense tristesse qui plane sur ces bords inhospitaliers, est la poésie que Dieu a placée dans la merveilleuse disposition de la nature, et qui contraste avec la poésie de la mort qu'on y rencontre à chaque pas.

Qui peut savoir le nombre des naufragés que les grèves recouvrent, qui peut dire les mystérieuses horreurs dont elles gardent le secret ? Quelle main assez puissante osera plonger dans les profondeurs muettes du monde invisible, et arracher le voile qui nous les couvre. L'esprit de Dante seul pourrait inspirer une semblable audace, mais auparavant il ferait entendre le sinistre avertissement qu'il place à l'entrée de la cité du mal : *" O vous qui descendez ici, perdez toute espérance !"*

Pourquoi cette éternelle désolation sur cette île que Dieu a parée comme une fiancée à l'approche de son amour ? Pourquoi le soleil se fait-il si pur et l'enveloppe-t-il si amoureusement de ses caresses, s'il doit la fuir si tôt et si souvent ? Pourquoi la nature se montre-t-elle si peu prodigue de ses beaux jours envers cette émeraude du Golfe ? Pourquoi le Saint-Laurent l'entoure-t-il avec soin de ses plus dangereux écueils ? Ah ! c'est qu'il est des lieux, comme il est des hommes, marqués d'un sceau fatal, dont la destinée nous est inconnue, et qui servent aux immuables desseins de la Providence.

Ma pensée se plaît parfois à s'envoler dans les sphères du rêve et de l'imagination. Alors je me représente le golfe St-Laurent comme une immense forge dont Dieu serait le maître ; les flots sont les travailleurs qui s'agitent suivant sa volonté, et l'île est l'enclume sur laquelle ils frappent sans relâche dans l'œuvre qu'ils accomplissent. De même que sur l'enclume, l'ouvrier bat le fer pour en faire sortir quelque chose d'utile, ainsi l'ouvrier suprême bouleverse à son gré le sein des eaux et dirige chaque vague dans sa course, pour

arriver à ses fins. Qui peut savoir s'il accomplit une œuvre de création ou de destruction ? qui peut connaître ce qui germera dans les sables qu'il remue, ou ce qui s'éteindra sous les flots qu'il roule ? Tout ici-bas s'enchaîne, à tel point que la mort est souvent une aurore et la naissance un couchant. Toute tombe est un berceau, a dit Victor Hugo. Rien de plus vrai : l'homme naît de la poussière des générations passées, la terre se nourrit de destruction, le nuage se forme du flot qui s'évapore et le torrent du nuage qui se dissipe. Aussi ne repoussons pas l'idée qu'Anticosti soit, dans les desseins de l'Éternel, réservée à quelque grande et utile destinée que nous ne saurions prévoir.

Jadis, lorsque de hardis marins, voulant conquérir de nouvelles terres à l'activité humaine et fournir à la science des données plus complètes et de nouveaux renseignements sur les points inconnus du globe, partaient aux hasards de la mer et des vents, ils n'auraient jamais cru, même dans leurs rêves les plus enthousiastes, que leur audace généreuse allait révéler tout un continent nouveau qui, deux siècles plus tard, devait symboliser la liberté dans le monde et devenir un jour le grenier du genre humain. Aujourd'hui le rôle d'Anticosti est nul, mais quand la population du Canada se sera développée, quand elle aura envahi les plaines, abattu les forêts, et se sera répandue dans les lieux maintenant inhabités de notre territoire géant, il sortira peut-être de cette terre ingrate des richesses ignorées et des ressources auxquelles nous ne voulons pas croire de nos jours. En attendant, c'est un devoir pour les générations actuelles de poétiser et de rendre impérissables les endroits pittoresques que la légende, la tradition ou les circonstances ont consacré terre des souvenirs.

LOUIS-H. TACHÉ.

VISION *

A travers la nuit sombre
J'ai vu passer une ombre
Prompte comme l'éclair ;
Puis, fantôme rapide,
Cette étrange sylphide
S'évanouit dans l'air.

J'ai cru voir ma jeunesse
Et la folle promesse
Dont je fus abusé ;
Et, tourment qui m'attire,
J'ai cru la voir sourire
A mon esprit blasé.

O toi, riant fantôme,
Toi qui caresses l'homme
En le leurrant d'espoir,
Pourquoi quand je sommeille,
Vision sans pareille,
Revenir chaque soir ?

Pourquoi, quand je suis calme,
Me montrer une palme
Que j'espérais saisir,
Et qui, fuyant rapide,
M'a laissé la main vide,
Le cœur plein de désir ?

* Nous avons retrouvé dans nos cartons cette poésie qui avait été égarée en 1831, et nous croyons devoir la publier avec la date qu'elle porte.

Oh ! ne viens plus, chère ombre,
A travers la nuit sombre
M'éveiller à demi ;
Visiteuse cruelle,
Ne touche plus de l'aile
Le front de l'endormi.

Sans remuer la cendre
Trop facile à reprendre
D'un lointain souvenir,
Laisse-moi me refaire
Bonheur moins éphémère,
Pour les jours à venir.

Désormais je suis homme !
De quelque nom qu'on nomme
Cet oubli du passé,
Je laisse ma jeunesse
Et sa morte promesse
Dans son linceul glacé.

Car j'ai cru reconnaître
Celle qui sur mon être
Doit régner sans retour,
Et je sens dans mon âme
Se rallumer la flamme
Au feu de son amour.

Aussi dans la nuit sombre
Ne reviens plus, chère ombre
Réveiller ton ami,
Visiteuse cruelle,
Ne touche plus de l'aile
Le front de l'endormi.

MONSEIGNEUR TACHÉ

— BIOGRAPHIE —

Voilà plus de trente années que le clergé du Canada compte au nombre de ses éminents prélats, le deuxième évêque et le premier archevêque de St. Boniface, Manitoba.

Vers l'âge de dix-sept à dix-huit ans, après de fortes études classiques au collège de St-Hyacinthe, il se consacra au service de l'Eglise. Le nouveau lévite avait généreusement fermé les yeux au monde où s'offraient tous les attraits des belles carrières professionnelles ; héritier de grandes vertus, d'un nom vénéré, le jeune philosophe pouvait, sans encombre, suivre les traces d'un de ses oncles paternels, sir Etienne Paschal Taché, qui arrivait alors à l'apogée de sa gloire politique. Mais la religion, qui a besoin de talents exceptionnels, d'athlètes vigoureux, d'apôtres intrépides, avait su s'emparer de cette âme sensible aux sublimes dévouements, aux héroïques sacrifices.

Après avoir revêtu la robe, il se sentit appelé à un ordre religieux récemment établi en Canada. Les révérends Pères Oblats de Marie Immaculée venaient de fonder un Institut au milieu de nous sous les auspices de Sa Grandeur Mgr Ign. Bourget. La devise de ces missionnaires : *Evangelizare pauperibus misit me* l'attira donc un jour au noviciat des R.R. P.P. Oblats à Longueuil. C'est là que, devenu membre de cette communauté, il connut définitivement les desseins que la Providence avait sur lui.

En 1845, seulement dans la vingt-et-unième année de son

âge, le révd. Frère Oblat A. A. Taché, accompagné du révd. Père Hubert, O.M.I., se rendit aux sollicitations de Mgr Joseph Norbert Provencher, premier évêque du Nord-Ouest, pour aller à des centaines de lieues, évangéliser les vastes plaines du Manitoba que peuplaient les tribus sauvages et la nation des Métis.

Ces deux zélés Oblats avaient reçu leur obédience du révd. Père J. E. B. Guigues, provincial ou supérieur et premier évêque d'Ottawa.

Le départ eut lieu à Lachine, près Montréal, le 24 juin, le jour de la fête nationale St. Jean-Baptiste, où la patrie semble vouloir retenir ses enfants auprès d'elle sous le charme de sa magnificence et à l'ombre tutélaire du patron des Canadiens-français.

L'arrivée sur le théâtre de la mission ne fut accomplie qu'après soixante-deux jours d'un voyage pénible, la plupart du temps en canot d'écorce et à pied.

C'était le 25 d'août. Le dimanche suivant, le frère A. A. Taché fut promu au diaconat et le 12 octobre, dans la cathédrale de St-Boniface, il reçut l'onction sacerdotale en même temps qu'il prononça ses derniers vœux perpétuels de *chasteté*, *pauvreté* et *obéissance*, comme Oblat de Marie Immaculée.

De 1846 à 1851, le révd. P. Taché fut continuellement occupé à la conversion des Sauvages dans les missions suivantes : l'Ile à la Crosse (à 300 lieues de St. Boniface), Lac Vert, Lac Caribou, Arthabaska, St. Jean-Baptiste.

En 1850, Mgr J. N. Provencher, atteint des infirmités de la vieillesse, offrit au révd. Père Taché, la charge de coadjuteur dans l'administration de l'immense diocèse du Nord-Ouest.

Le révd. Père Taché n'avait que vingt-six ans.

Mandé de suite à Marseille, France, il y fut consacré évêque d'Arath (in partibus infidelium) dans la cathédrale de Viviers, le 23 novembre 1851, par le fondateur de l'ordre des Oblats, Mgr C. J. Eugène de Mazenod et par Mgr J. H. Guibert, décédé il y a deux ans, cardinal-archevêque de Paris.

Comme le révd. P. Taché avait hésité dans cette détermination, il raconta à ce propos l'entretien suivant dont l'honneur son supérieur-général, Mgr de Mazenod :

— Tu seras évêque !

— Mais, Monseigneur, mon âge, mes défauts, telle et telle raison

— Le Souverain Pontife t'a nommé et quand le Pape parle, c'est Dieu qui parle.

— Monseigneur, je veux rester Oblat.

— Certes, c'est bien ainsi que je l'entends.

— Mais la dignité épiscopale semble incompatible avec la vie religieuse !

— Comment ! la plénitude du sacerdoce exclurait la perfection à laquelle doit tendre un religieux ! ”

“ Puis se dressant avec la noble fierté et la religieuse grandeur qui le caractérisaient, il ajouta : — Personne n'est plus évêque que moi, et bien sûr, personne n'est plus Oblat non plus. Est-ce que je ne connais pas l'esprit que j'ai voulu inspirer à ma congrégation ? Tu seras évêque, je le veux ; ne m'oblige pas d'en écrire au Pape et tu n'en seras que plus Oblat pour tout cela, puisque dès aujourd'hui je te nomme supérieur régulier de tous ceux des nôtres qui sont dans les missions de la Rivière-Rouge.”

A partir de cette date, le nom de *Nord-Ouest* que portait le diocèse fut changé en celui plus précis de *St. Boniface* déjà titulaire de la cathédrale ainsi que du chef-lieu de la paroisse St. Boniface sur les bords de la Rivière-Rouge.

Mgr Alexandre-Antonin Taché hérita de la succession épiscopale de Mgr J. N. Provencher à la mort de celui-ci, le 7 juin 1852 ; mais la cérémonie d'installation officielle de Sa Grandeur n'eut lieu que le 5 novembre 1854.

En 1871, sur la recommandation du 4^e Concile provincial de Québec, le diocèse de St. Boniface ayant été érigé en métropole, Mgr A. A. Taché fut en conséquence préconisé archevêque de la nouvelle province ecclésiastique. Le 22 septembre de la même année, fut remis le *pallium* à Mgr Taché.

Monseigneur Taché visita Rome entr'autres fois, en 1851, lors de son sacre en Europe, et en 1870, lors du concile œcuménique du Vatican où fut proclamé l'infailibilité pontificale le 18 juillet 1870.

Sa Grandeur prit part aux travaux de trois conciles de Québec en 1863, 1867 et 1878.

Mgr A. A. Taché écrivit vers 1865, un intéressant volume : *Vingt années de missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique* ; vers 1869, une brochure importante : *Esquisse du Nord-Ouest*, et en 1885 on a publié de Sa Grandeur une retentissante lettre intitulée : *La Situation*, document d'une vive lumière sur les causes et les effets de l'insurrection du Nord-Ouest.

“ L'œuvre de Mgr Taché à la Rivière-Rouge, dit un de ses biographes, M. L. O. David, n'est pas seulement religieuse, elle est de plus éminemment nationale. Fidèle aux traditions de ses ancêtres, il a toujours mené de front le triomphe de l'Évangile et la gloire de sa patrie. Créer dans le Nord-Ouest un peuple français et catholique, faire de ce peuple l'avant-garde de la nationalité Canadienne-française dans l'Amérique du Nord, était le but de ses nobles efforts, l'objet de ses pensées.”

La province ecclésiastique de St-Boniface dont Mgr A. A. Taché est le glorieux métropolitain, comprend aujourd'hui un

archevêché, un évêché et deux vicariats apostoliques tous présidés par des Oblats.

A part de cet immense résultat opéré par Mgr Taché, citons quelques-unes des autres œuvres de Sa Grandeur dans l'archidiocèse seul de St-Boniface : Un institut des Frères de la Congrégation de Marie à Winnipeg ; un hôpital général et orphelinat des Sœurs Grises (de l'Hôpital N.-D. de Montréal) à St-Boniface ; une Académie ou couvent des Sœurs Grises à St-François-Xavier, à St-Norbert, à St-Vital et à Ste-Anne des Chênes ; une Académie ou école des Sœurs des SS. noms de Jésus et Marie (de Montréal) à Winnipeg ; une Académie des Fidèles Compagnes de Jésus, à Brandon ; une Cathédrale en remplacement de la première incendiée le 13 décembre 1860.

Voici la généalogie de Mgr l'Archevêque de St-Boniface.

- I—Taché Jean, armateur, négociant prévost des marchands et notaire, né ou baptisé le 6 avril 1697 à Garganvillars, diocèse de Montauban en Guienne, France ; marié à Québec le 27 aout 1742 à *Marie-Anne Jolliet*, petite-fille de Louis Jolliet, découvreur du Mississipi, inhumé à Québec le 19 avril 1768.
- II—Taché Charles (fils), bourgeois de la compagnie des postes du roi, b. à Québec 29 aout 1752 ; m. à St-Thomas de Montmagny, 22 juillet 1783, à *Geneviève Michon*, inh. à Kamouraska, 9 aout 1823.
- III—Taché Charles (fils) notaire, b. 1785 à St-Thomas de Montmagny, m. 2 Fév. 1820 à *Louise Henriette Boucher de La Broquerie*, et inh. 26 janv. 1826 à Kamouraska.
- FRÈRES : Jean-Baptiste, notaire et Conseiller législatif du Bas-Canada, décédé le 24 aout 1849. Etienne Pascal, médecin, baronet (Sir), chevalier de l'Ordre St-Grégoire, premier-ministre du Canada-Uni, à trois reprises, et lors des Débats et Résolutions établissant la Confédération ; adjudant-général de la milice, b. 1795 et inh. à St-Thomas de Montmagny le 2 aout 1865.

IV—Taché Alexandre-Antoine (fils cadet), b. 23 juillet 1823 à St-Patrice de la Rivière-du-Loup (en bas de Québec) Archevêque de St-Boniface.

FRÈRES : Joseph Charles Taché, député ministre de l'Agriculture à Ottawa ;— Louis Taché, notaire et shérif de St Hyacinthe, décédé le 1er Avril 1881.

La mère de Sa Grandeur était l'arrière-petite fille du fondateur de Boucherville et arrière-nièce de Madame Youville, fondatrice de l'Hôpital général des Sœurs Grises de Montréal.

Par une autre coïncidence historique, Mgr A. A. Taché qui fut le premier oblat consacré dans les Territoires du Nord-Ouest, est le descendant du premier explorateur du Manitoba : de LaVérandrye qui était allié aux *de LaBroquerie*. A St-Boniface, dans un des plus beaux quartiers de la ville archi-épiscopale, un magnifique monument sera bientôt inauguré en l'honneur de *LaVérandrye*, ancêtre de Mgr Taché.

Lorsque Mgr Taché descend dans notre province de Québec, il est rare qu'il ne se fasse pas un devoir de rendre visite à Boucherville qui fut comme le second berceau de Sa Grandeur, car la famille Taché, après la mort du père, alla résider à Boucherville dès 1826, c'est-à-dire trois années après la naissance de Monseigneur. En 1886, Mgr Taché put revoir le foyer de ses aïeux ainsi que sa paroisse natale à la Rivière-du-Loup maintenant Fraserville.

Au physique et au moral, M. L. O. David dit de Sa Grandeur :

“ Mgr Taché n'est pas grand de taille ; mais il a pris de l'embonpoint en vieillissant et il a toutes les apparences de la vigueur et de la santé. On ne dirait pas à le voir qu'il a supporté tant de fatigue, vécu de pémican pendant des mois, souffert du froid, de la faim et de la soif. Son regard est doux, sa figure animée, sa conversation piquante, spirituelle et agréable. Il a l'esprit français, souple et

délicat, porté à la plaisanterie, à l'ironie même. Il aime à rire. La vie pénible de missionnaire, les souffrances qu'il a endurées n'ont pas altéré le fond inépuisable de bonne humeur et de gaieté qu'il possède. Ses manières et son langage ont un cachet de suprême la distinction et il est autant à sa place dans un salon qu'à l'autel ou à la chaire.

Par un heureux privilège, Mgr Taché joint à l'imagination et à la sensibilité du poète, l'esprit subtil du savant, et un talent prononcé pour les sciences exactes."

On possède de Mgr A. A. Taché plusieurs allocutions et sermons remarquables, tels qu'un discours à son *Alma Mater*, lors de la réunion générale des élèves du séminaire de St-Hyacinthe les 25 et 26 juin 1878, et une oraison funèbre prononcée sur la tombe de feu Mgr Ign. Bourget, en 1885, sous les voûtes de Notre-Dame de Montréal.

Le vingt-trois juillet dernier, Mgr Taché atteignait son soixante-et-quatrième anniversaire, et dans huit ans, Sa Grandeur aura accompli son cinquantenaire de prêtrise ou ses noces d'or sacerdotales.

Joliette 1er juillet, 1887.

J. HERMAS CHARLAND.

ESPOIR EN DIEU

Lorsque sur l'horizon le soir étend ses voiles,
Lorsque dans le lointain disparaissent les monts,
Et que le firmament se parsème d'étoiles
Aux purs rayons ;

Lorsque l'on n'entend plus,—heure mystérieuse,—
Que de vagues rumeurs dans la nuit nous bercer ;
Alors que vers son Dieu, l'âme avide et radieuse
Va s'élever ;

A l'heure où tout s'endort, où l'oiseau fait entendre,
Avant de se cacher dans le feuillage noir,
Sa dernière chanson, plus suave et plus tendre,
Adieu du soir ;

A cette heure bénie où toute la nature
Semble se recueillir pour chanter l'Éternel,
Où le cœur croit trouver dans le moindre murmure
Un chant du ciel ;

Où l'homme fatigué des vains bruits de la terre
Détourne son esprit des choses d'ici-bas,
Et, cherchant le repos, dans un lieu solitaire
Aime à porter ses pas ;

Il est bon d'oublier les heures de souffrance.
De découragement ;
Et de laisser un peu la voix de l'espérance
Nous parler librement !

Il est doux de trouver, pour un instant, le calme
Et la sérénité,
En pensant que là-haut Dieu nous garde la palme
De l'immortalité ;

Et de songer en soi que l'âme fiancée,
Au malheur pour un jour,
Bientôt s'envolera,—sa chaîne étant brisée,—
Vers un meilleur séjour.

GEORGE DEMAIN.

Québec, 1882.

CHRONIQUE D'OTTAWA

Ottawa est resté jusqu'à présent trop étranger au reste de la confédération. Comme capitale où se réunissent tous les ans les députés de toutes les parties du pays, il n'en devrait pas être ainsi ; mais le séjour rapide et mouvementé des représentants du peuple dans notre ville ne leur permet pas de nous étudier suffisamment pour nous faire connaître au reste du pays.

Il s'agit donc pour moi aujourd'hui de causer un peu de la nouvelle capitale de la confédération avec les citoyens de l'ancienne capitale du Canada, la vieille cité de Champlain.

Sous certains rapports, rien de plus différent que Québec et Ottawa. Québec est le passé, Ottawa l'avenir ; Québec vit de ses traditions, Ottawa de ses espérances, mais toutes deux ont entre elles plusieurs points de ressemblance. Toutes deux sont des capitales ; toutes deux ont l'avantage d'entendre à époque fixe les grandes voix parlementaires, et d'assister, spectatrices tour à tour impassibles et émues, au jeu des événements et aux perturbations profondes, causées par le déplacement du centre de gravité de la bascule politique.

Le visiteur ne trouvera pas à Ottawa comme à Québec la majesté des choses antiques, des murs croulants, des mâtures délabrées et des vieilles rues tortueuses, mais une ville construite d'après le plan moderne, avec des rues larges, droites et bordées d'arbres en plusieurs quartiers. L'espace ne manquant pas, les maisons y sont pour la plus grande partie isolées les unes des autres et, en général, ont une apparence élégante.

On ne jouit pas à Ottawa du spectacle d'une nature

aussi grandiose et aussi riche que celle qui sert de décor à Québec, quoique à ce sujet l'on trouve plusieurs points de ressemblance entre les deux villes.

Québec est baigné par le grand fleuve St. Laurent qui reflète à ses pieds le ciel bleu, Ottawa est baignée par les eaux brunes de la grande rivière des Outaouais.

A Québec, le touriste, qui se promène sur la terrasse Frontenac, a devant lui la ville de Lévis, l'île d'Orléans, la châte Montmorency, la rivière St-Charles et les magnifiques paroisses de la côte Beaupré, et, comme fond au tableau, la chaîne des Laurentides.

A Ottawa, le visiteur peut, soit du parc Mackenzie, jardin public admirablement tenu ; de la pointe Nepean, la citadelle d'Ottawa, ou de l'éminence où s'élèvent les édifices du Parlement, jouir d'un spectacle composé des mêmes éléments. Il a devant lui la ville de Hull, avec ses immenses chantiers de bois et ses longs quais couverts de planches et de madriers empilés à une grande hauteur, les châteaux des Chaudières, le pont suspendu, la rivière de la Gatineau et a paroisse du même nom ; comme à Québec la même chaîne des Laurentides sert de fond au tableau, qui cependant, je dois l'avouer, si je veux être chroniqueur véridique, est moins animé et offre des perspectives moins lumineuses.

La chose s'explique par l'âge du pays. Il n'y a pas encore très longtemps la campagne auprès d'Ottawa était couverte de sombres forêts, et on ne peut espérer qu'en quelques années seulement nos vaillants cultivateurs soient parvenus, comme dans les vieilles paroisses qui entourent Québec, à convertir toute leur terre en culture dorée, et à se construire de ces élégantes demeures dont les toits blanchis à la chaux sont pour le citoyen de Québec comme un jalon lumineux qui conduit en droite ligne aux églises de Lorette, Charlesbourg, Beauport, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Ste-Anne et St-Joa-

chim. Mais Paris ne s'est pas bâti en un jour, et il est permis d'espérer qu'avant longtemps la campagne qui entoure Ottawa offrira un coup d'œil aussi éclatant que celle qui entoure Québec.

Si je continue maintenant la comparaison entre les deux villes au point de vue du caractère et de l'esprit de leurs habitants, je redoute beaucoup que sur ce sujet encore Ottawa ne reçoive pas la palme. Québec est le séjour de la bonne humeur et de la vieille gaité française. Tout le monde se connaît, tout le monde a l'air de se sourire, et l'on y rencontre vingt fois par jour cet aimable type du flâneur satisfait qui va prendre l'air de sa terrasse, faire l'inspection de son port et se livrer à une douce rêverie sous la protection efficace des canons pacifiques de la batterie.

A Ottawa, le caractère est un peu différent. Dans la partie essentiellement française de la ville, malheureusement ce n'est pas la plus nombreuse ni la plus riche, on retrouve bien ces caractères distinctifs de la race française, la cordialité et le charme des relations sociales ; mais dans les autres parties où l'élément anglais domine les rapports sont plus froids et plus sévères. Dans les réunions on s'amuse quelquefois ou du moins on essaie de s'amuser, car je ne crois pas la chose très facile pour nous quand il faut presque toujours parler anglais.

L'anglais peut être une belle langue au goût de quelques-uns ; il est même très utile et indispensable de la connaître, surtout dans les relations commerciales, mais je trouve qu'ici à Ottawa on en pousse le culte trop loin.

Qu'il arrive un anglais dans un cercle canadien, de suite la langue française est abandonnée, par politesse pour celui qui ne la comprend pas ou qui, très souvent, la comprend mais ne veut pas la parler. Mais que l'on change les rôles, que l'on aille seul dans un cercle anglais et personne ne s'empresse de nous regarder comme français.

Combien de fois n'avons-nous pas assisté à des assemblées en grande majorité composées de Canadiens-français, où les discours se faisaient en anglais uniquement parce que deux ou trois individus parlaient dans cette langue.

Je trouve aussi que l'on pousse la politesse un peu loin lorsqu'à l'occasion des distributions de prix ou séances solennelles dans nos collèges et couvents français, à peine donne-t-on une ou deux petites parties insignifiantes du programme en français. Tout est en anglais ; nomenclature des prix, adresses, discours, etc.

Dans les relations civiles, s'il se prépare, parmi les Canadiens d'Ottawa, un projet quelconque, on a toujours soin d'y inclure la part de l'élément anglais. En revanche, il est rare que ces messieurs nous rendent la même politesse.

Dans l'administration publique, même déférence de notre côté, même oubli chez les Anglais. Nos droits acquis ne sont reconnus que parce que certains hommes courageux et patriotes sont sans cesse sur la brèche pour crier aux sentinelles d'avoir l'œil ouvert, et encore cela ne suffit pas toujours.

Si Québec a dans son sein une population ouvrière essentiellement française par le cœur et par la langue, Ottawa n'a rien à lui envier sous ce rapport, tenant compte de la différence qu'ici cette classe ne forme pas la majorité de la ville et n'est pas essentiellement ouvrière. Nous avons bien un bon nombre d'ouvriers employés dans les immenses scieries qui constituent la principale industrie ici, mais nous avons aussi "l'homme des chantiers" ou bûcheron, l'homme de cage ou "voyageur".

Ces hommes infatigables s'enfoncent, l'hiver, jusque dans les profondeurs de la forêt pour ne sortir de leur retraite qu'au printemps alors qu'ils opèrent la descente des radeaux de bois qui couvrent la rivière Outaouais comme des ponts flottants.

C'est un pénible travail sans doute que celui d'abattre incessamment les géants de la forêt, mais aussi quelle forte et vigoureuse population il nous donne.

On cite des exemples vraiment merveilleux de la force physique que développe la vie des chantiers. J'en trouve un dans le livre de M. Henri de Lamothe qui le tient de M. J. C. Taché, député-ministre du département de l'Agriculture. Voici cet épisode et je termine par là ma chronique.

“ Un jour le hasard avait fait rencontrer à M. J. C. Taché un de ces industriels ambulants qui parcourent les campagnes avec un dynamomètre sur lequel, pour une modique rétribution, chacun peut venir essayer la force de ses muscles. Cet industriel fort original—c'était un yankee—avait au plus haut degré le culte de sa singulière profession. Il enregistrait consciencieusement les coups de poing remarquables assésés sur son instrument avec de minutieuses indications sur l'âge, l'état et la nationalité des vainqueurs. Il comparait les chiffres, prenait des moyennes, en un mot il dressait la statistique des biceps de l'humanité. Il déclara au docteur que les paroisses et surtout les chantiers du Bas-Canada avaient fournis les plus nombreux et les meilleurs sujets de sa nomenclature des hommes forts. Mais, ajoutait-il, l'individu le plus extraordinaire que j'ai rencontré dans le cours de mes pérégrinations, c'est un bûcheron de vos compatriotes qui, d'un seul coup de poing, a *désentraillé* ma machine. Le choc de ce poing trop puissant avait aplati et fait éclater net le ressort du dynamomètre, aux applaudissements de toute l'assistance et du yankee lui-même, tellement émerveillé d'un semblable exploit, qu'il se croyait obligé d'inventer une expression nouvelle pour dépeindre l'effet produit d'une façon suffisamment pittoresque.”

FLAVIEN MOFFET.

ANTOINETTE DE MIRECOURT

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR J. A. GENAND

XXIX

(*suite*)

La sauvage et déraisonnable jalousie de Sternfield avait été singulièrement montée, en voyant Louis sur un pied de grande intimité dans la maison de madame d'Aulnay ; elle ne fit donc que s'accroître de vantage lorsque le militaire rencontra subséquemment le jeune homme en compagnie des deux dames.

Quelques jours après la visite pendant laquelle Audley avait semblé faire tous ses efforts pour se rendre désagréable, madame d'Aulnay, à force d'instances et de caresses, fit promettre à Antoinette de contribuer aux préparatifs d'une petite soirée par laquelle elle voulait relever un peu la monotonie de leur existence actuelle.

Le jour fixé pour cette soirée était arrivé, et Antoinette paraissait si délicatement belle mais si fragile dans sa légère robe diaphane, que Jeanne, se rappelant quelle bonne apparence elle lui avait vue une année à peine auparavant, ne put s'empêcher de hocher la tête tristement, comme si elle eût eu un lugubre pressentiment.

Sans prendre garde aux remarques qui se faisaient autour d'elle sur l'altération de ses traits, Antoinette fit tous ses efforts pour paraître gaie et heureuse ; mais le docteur Manby, qui était au nombre des invités présents, se frottant les mains, ne put s'empêcher de dire que ce qu'il fallait à sa jeune amie, c'étaient des distractions et des plaisirs.

Un des plus enjoués parmi les invités était sans contredit Louis Beachesne, et il y en avait peu dont la réserve ne cédât pas plus ou moins à sa franche et cordiale gaieté. Sternfield, au contraire, était dans un de ses plus mauvais moments. De fortes pertes qu'il avait faites au jeu la nuit précédente chiffonnaient énormément son tempérament, et on peut dire que rarement homme se rendit à une fête de société avec des dispositions aussi contraires. Résolu longtemps à l'avance de trouver sa malheureuse jeune femme en faute, il commença à se fâcher contre elle de ce qu'elle paraissait si extraordinairement gaie et du calme de ses manières vis-à-vis de lui. Profitant de la danse pour laquelle il avait retenu sa main, il fit tout son possible pour affaiblir sa gaieté factice, en la favorisant d'un nouveau chapitre de reproches auxquels, hélas ! elle était déjà si bien habituée. La danse terminée, il la laissa brusquement et vola à une de ces jeunes beautés avec lesquelles il aimait tant à *flirter*. Pendant qu'il s'amusait ainsi, il se félicitait intérieurement du pouvoir et des moyens qu'il possédait pour punir cette volonté rebelle de sa femme quand elle voulait se mettre en opposition à la sienne.

Cependant, Antoinette ne fit pas longtemps tapisserie, et des partenaires empressés, parmi lesquels Louis était naturellement un des plus prévenants, se pressaient autour d'elle. Sa grande intimité avec lui, aussi bien que l'espèce de liberté qu'elle avait de se départir de cette apparence de gaieté ou d'intérêt qu'elle était obligée de garder avec les autres, lui faisaient accepter plus fréquemment les demandes qu'il lui adressait de danser avec lui. Malgré cela cependant, un œil sans préjugés n'aurait pu trouver l'ombre même d'une coquetterie dans leurs relations ; et quand, par deux ou trois fois, la jeune femme put surprendre le regard de Sternfield ardemment fixé sur elle, elle pensa que ce regard n'était que le complément de la semonce qu'elle avait reçue quelques instants auparavant. Néanmoins, déconcertée à un haut degré par ce regard menaçant, elle refusa de danser avec Louis le cotillon qui se formait, alléguant pour motif qu'elle était bien fatiguée.

—Alors,—répondit le jeune homme en arrangeant soigneusement autour d'elle les coussins de l'ottoman sur lequel elle était assise,—alors je vais rester près de vous et attendre la prochaine danse, car vous m'avez promis de danser encore une fois avec moi.

Anxieux de lui faire oublier les chagrins qu'il lisait sur son visage, Louis n'épargna aucun effort pour l'intéresser et l'amuser, mais ce fut inutile ; les regards distraits d'Antoinette se promenaient tout autour du salon et s'arrêtaient à la dérobée sur Sternfield qui se trouvait à quelques pas plus loin, apparemment occupé de sa jolie partenaire, car il ne dansait qu'avec de très jeunes et belles femmes. L'attitude d'Antoinette inquiétait singulièrement Louis ; il y avait dans son regard de la peine, de l'inquiétude et de la douleur, mais non de cette colère jalouse, de ce piqué dont une jeune fille fait ordinairement preuve en voyant son amoureux se confondre en attentions pour une autre. Tout-à-coup, après avoir bien examiné silencieusement sa contenance :

—Excusez ma remarque, dit-il, mais je crois que le major Sternfield est un amoureux bien infidèle. Oh ! Antoinette, est-il bien possible que vous aimez cet homme ?

Elle rougit vivement à cette question, et ne fit d'autre réponse qu'en tournant vers lui un regard plein de reproches.

— Pardonnez-moi, chère Antoinette,—continua-t-il,—mais il me semble qu'il y a dans ses manières et dans son caractère quelque chose qui devrait l'empêcher de gagner et encore moins d'absorber l'affection d'un cœur comme le vôtre.

—Et cependant, n'est-il pas beau, charmant, envié des hommes et admiré des femmes ? répondit-elle avec une teinte d'amertume qui ne fit que confirmer Louis dans la pensée que, quel que fût le lien qui l'attachât à Sternfield, ce n'était pas celui de l'amour.

—J'avoue qu'il possède toutes les qualités que vous dites, mais je crois qu'il lui en manque encore beaucoup. Quelle que soit la patience avec laquelle les femmes supportent les humeurs maussades et les airs refrognés *après* le mariage, elles les tolèrent rarement *avant*.

—Parce que, probablement, elles ont alors un remède et peuvent renvoyer l'amour tyrannique. . . . Mais, voici s'approcher celui qui fait l'objet de vos doutes.

—Oui, et avec un front chargé de nuages orageux, pensa Louis.

Audley s'avavançait en effet avec un air sévère. Passant sans cérémonie devant le jeune Beauchesne, il vint dire à demi-voix à Antoinette :

—Jusques à quand veux-tu continuer à te rendre ridicule en *flirtant* avec le frek quet sans cervelle qui est à tes côtés ?

—Que voulez-vous dire, Audley ? demanda-t-elle en se retournant et en rougissant vivement.

—Je vais vous expliquer cela, si vous voulez me favoriser de la prochaine danse, répondit-il en prenant d'une clef plus haut.

—Mademoiselle de Mirecourt est engagée avec moi, dit Louis sèchement.

Sternfield laissa tomber sur lui un regard plein d'arrogance.

—Entendez-vous, Antoinette, répéta-t-il, est-ce que vous danserez la prochaine avec moi ?

—De grâce, mademoiselle de Mirecourt, n'oubliez pas que nous sommes engagés, interrompit Louis avec une fermeté encore plus prononcée que la première fois.

Pleine d'angoisse et de perplexité, Antoinette promenait de l'un à l'autre ses regards suppliants. La contenance de Louis était fière et indiquait une forte détermination ; le front de Sternfield était comme le marbre, aussi froid et aussi flexible.

Se baissant encore une fois vers sa jeune femme, et lui parlant à voix basse :

—Je jure, dit-il d'un ton menaçant, que si tu me laisses de côté pour cet imbécile, je lui donnerai de mon fouet pour être venu s'interposer entre moi et mes désirs.

Cette menace indigne d'un homme, était digne de lui, et elle eut son effet ; car Antoinette, craignant non-seulement l'insulte dont Audley venait de faire la menace, mais encore plus l'implacable satisfaction qui, elle en avait la certitude, en serait la suite, se retourna, pâle de terreur, vers le jeune Beauchesne.

—Etes-vous prête, mademoiselle de Mirecourt ? demanda ce dernier ; je ne veux pas vous presser, mais les danseurs commencent à prendre leurs places.

Sternfield ne fit aucune autre remarque ; un sourire équivoque sur ses lèvres, il attendait la décision d'Antoinette.

Tout-à-coup, elle plaça sa main sur le bras de Louis, et comme il se penchait vers elle, elle lui dit :

—O Louis, cher Louis ! je vous en conjure, laissez-moi danser avec lui. Je suis déjà assez malheureuse : ne cherchez pas à me rendre plus misérable encore.

Sa pâleur, ses yeux baignés de larmes, l'accent de sa voix touchèrent le cœur généreux de Beauchesne, qui inclina silencieusement la tête en signe d'assentiment.

En passant brusquement, presque rudement, le bras de sa

femme sous le sien, Sternfield lança sur son rival un regard plein de mépris et d'arrogance que celui-ci lui rendit avec usure.

—Quelles paroles doucereuses disais-tu donc à cet idiot, qui ont pu le faire céder dans ses insolentes prétentions ? demanda-t-il aigrement à sa femme quand ils eurent pris leur place dans la danse.

Antoinette n'osa pas répondre, car ses paupières étaient chargées de larmes prêtes à tomber, et il y avait dans sa gorge une espèce de suffocation qui dépassait presque son contrôle : elle ne voulait pas faire de scène, et elle sentait qu'elle était bien près d'en voir une.

—Retiens bien l'amical avertissement que je vais te donner, ma chère, continua Audley. Mets une prompt fin à tes coquetteries avec ce jeune homme, ou je le ferai pour toi, et ce d'une manière plus sommaire et plus désagréable que vous pourriez le désirer l'un et l'autre.

Antoinette frémit, car elle comprenait toute l'étendue de la menace contenue dans les paroles que venait de proférer son mari. Mais la danse commençait, et quel que fût le maintien qu'elle dût prendre, elle devait tâcher de paraître indifférente, à défaut de gaieté ou de plaisir.

—Peste de ce Sternfield ! pensa le Dr Manby qui avait remarqué la rapidité avec laquelle avait disparue la tranquillité d'Antoinette, du moment que le Major l'eut abordée. Son ombre seule semble flétrir cette pauvre jeune fille.

La danse se termina bientôt, et Antoinette méditait un moyen pour s'enfuir dans sa chambre ; mais Sternfield ne paraissait pas vouloir la laisser s'échapper aussi facilement.

L'emmenant dans une petite alcôve, il lui présenta un siège, et, se plaçant devant elle :

—Je voudrais, dit-il, que tu me donnes des explications, car je ne pense pas que nous nous soyions encore parfaitement entendus. Tu m'as assez joliment bravé tout-à-l'heure par tes dernières coquetteries avec M. Louis Beauchesne.

—Cruel et injuste comme vous l'êtes toujours, Audley, ne croirez vous donc pas mon affirmation solennelle et sacrée que Louis n'est pour moi rien autre chose qu'un vieil ami que j'estime.

—Fi donc ! cet homme t'aime de tout son cœur et de toute son âme ; et, comme tu ne t'occupes pas le moins du monde de ton mari, il est difficile de dire en qui peuvent être placées tes affections incertaines.

Que pouvait-elle dire à ce bourreau impitoyable et sans cœur qui se moquait de ses dénégations, qui riait de ses protestations ? les paroles étaient impuissantes. Les mains serrées l'une dans l'autre, et ses lèvres blanches comme le marbre, elle resta assise, déterminée à tout écouter, à tout souffrir avec patience. N'avait-elle pas elle-même, dans un moment d'aveugle folie, comblé cette coupe d'infortunes, et devait-elle murmurer maintenant, en en goûtant l'amertume ?

Encouragé ou exaspéré par son silence, il poursuivit :

—Jusqu'ici, tu t'es montrée aussi ferme et aussi inébranlable que le bronze dans ton caprice favori ; tu m'as refusé avec persistance les mots tendres, les caresses affectueuses, tout ce qu'enfin les jeunes filles les plus scrupuleuses accordent souvent à leurs cavaliers. Eh ! bien, qu'il en soit ainsi. Tu as été fidèle à ta marotte, je le serai à la mienne. Je te défends de sortir, de te promener, de *firter* avec qui que ce soit, dont je pourrais être jaloux. Si, négligeant cette recommandation, qui est un ordre de ma part, tu me désobéis, j'irai trouver ton cavalier actuel, maître Louis, ou n'importe quel autre, je l'insulterai publiquement et je le frapperai : sur ta

tête en retombera la responsabilité. Puisque tu ne m'aimes pas, je t'apprendrai au moins à me craindre.

Ces paroles furent prononcées avec cette sauvage dureté qui était à temps donnée particulière à sa voix et qui offrait un frappant contraste avec son accent ordinairement si harmonieux.

—Eh ! bien, Dieu me montrera peut-être de cette pitié que vous me refusez ! dit-elle pendant qu'une vive douleur crispait ses traits.

En ce moment, ses yeux rencontrèrent le regard fixe et triste de Louis, qui se tenait à distance, suivant apparemment la danse, mais concentrant, en réalité, toute son attention sur elle-même. Cependant, il partit ; mais deux autres yeux également scrutateurs étaient fixés sur eux : c'étaient ceux du digne Dr Manby qui, le visage pourpre d'une indignation à demi-supprimée, s'élança soudainement vers le major Sternfield.

—Je voudrais bien savoir, dit-il à mi-voix, quels sont les absurdes propos que vous débitez à mademoiselle de Mirecourt. C'est vous qui avez chassé le sourire de ses lèvres et les couleurs de son visage.

Le jeune major se redressa et demanda ce que le Dr Manby voulait dire ?

—Le Dr Manby veut dire ce qu'il dit ! répondit-il froidement ; il n'aime pas à voir une jeune fille qui est sa patiente soumise à la frayeur et aux chagrins plus que sa santé et sa raison peuvent en supporter : dans ce cas, il se croit obligé d'intervenir. Allons, Sternfield,—continua-t-il en se radoucissant un peu,—vous avez suffisamment querellé mademoiselle de Mirecourt pour ce soir, quelle que soit sa faute ; laissez-moi vous remplacer auprès d'elle et allez à cette jeune

Demaiselle là-bas qui semble attendre si ardemment un partenaire.

. Sachant qu'il n'aurait plus de chance de continuer cette conversation privée avec Antoinette,—car le docteur Manby était également tenace et peu gêné,—Sternfield se leva, et, après lui avoir dit, avec un air significatif, qu'elle pouvait *flirter* tant qu'elle voudrait avec son nouveau partenaire, mais non avec un autre, il s'éloigna.

—Que signifie ceci, ma jolie malade ? demanda l'excellent Docteur en remarquant l'apparence de douleur et de chagrin de la jeune femme. Avez-vous trop dansé ? Vous paraissez singulièrement épuisée.

—Parce que je suis malheureuse, misérable ! répondit-elle avec cette candeur sans feinte qu'occasionne souvent une grande douleur. Ne me parlez plus de drogues ni de palliatifs, Docteur, à moins que vous puissiez m'en donner qui mettent pour toujours mon pauvre cœur au repos.

Excessivement peiné par cette confiance aussi bien que par le degré de douleur qu'elle révélait, il s'empressa de répliquer avec douceur :

—Courage, courage, chère enfant. Nous ne pouvons pas nous débarrasser du fardeau de la vie parce que, dans un moment de tristesse, nous le trouvons lourd. Demain, tout sera beau et agréable.

—Jamais ! jamais ! dit-elle en faisant une légère inclinaison de tête qui indiquait parfaitement l'état de désespoir où elle se trouvait.

—Chère mademoiselle de Mirecourt, rapportez-vous-en à l'avis d'un homme qui, par l'âge, pourrait être votre père : ne laissez pas votre esprit s'abattre à ce point, à propos d'une querelle d'amoureux. Le major Sternfield est d'un tempé-

rament qui s'excite facilement, mais il ne tarde pas à oublier et à pardonner.

Comme il prononçait le nom de Sternfield, un frisson courut par tous les membres de la jeune fille, et, plus étonné que jamais, il ne put s'empêcher de se dire intérieurement :

—Elle n'aime pas évidemment ce malheureux ; mais, alors, qu'est-ce que tout cela signifie donc ?

Puis, d'un air tranquille et presque indifférent, il continua :

—Vous paraissez être si faible et si nerveuse ce soir, ma jeune Demoiselle, que ce que vous auriez de mieux à faire serait d'aller de suite vous mettre au lit. Prenez mon bras, je vais vous reconduire hors du salon ; après cela, je dirai à notre ami Sternfield que j'ai insisté pour vous envoyer.

Arrivé au pied de l'escalier, Antoinette exprima toute sa reconnaissance au Dr Manby, lui souhaite bon soir et vola, plutôt qu'elle ne monta, dans sa chambre.

La suivrons-nous là, lecteurs ! l'épions-nous dans le cours de cette longue et douloureuse nuit où le sommeil ne ferma pas sa paupière brûlante, où une inertie temporaire n'apporta pas même pendant une demi-heure un baume rafraîchissant à son cœur et à son esprit torturés ?

La leçon cependant serait pénible, quoique, peut-être, utile. Antoinette avait commis une faute, mais quelle cruelle rétribution ne lui était-elle pas infligée ! Elle avait violé les commandements de sa conscience et de sa religion, elle avait foulé aux pieds les devoirs les plus sacrés d'une enfant, et qu'est-ce que cela lui avait rapporté ? ce que la culpabilité et l'erreur infligent toujours à ceux qui ne sont pas encore endurcis dans le mal : le remords et l'infortune.

XXXI.

Le lendemain de cette soirée, dans la matinée, Madame d'Aulnay, qui venait de se lever, était assise dans son fauteuil, les pieds enveloppés dans des pantoufles en satin brodé, et Jeanne se préparait à démêler et arranger son épaisse chevelure, quand un coup de marteau retentissant et prolongé, dont l'écho fut répété dans toute la maison, les fit tressaillir toutes les deux.

--Ciel ! qu'est-ce que cela peut être ? Cours, Jeanne, et reviens me dire ce que c'est, s'écria Madame d'Aulnay.

La domestique revint presque aussitôt, avec une petite note qu'elle remit à Lucille en disant :

—Le messager de M. Beauchesne vient de partir ; il doit être très-pressé, Madame, car il n'a pas seulement pris la peine de s'informer comment vous êtes, ainsi que Mademoiselle Antoinette, comme il le fait habituellement : il m'a seulement glissé la lettre dans la main, et s'est précipité dehors.

Le billet était chiffonné et mal plié, son adresse écrite sans soin et presque illisiblement. Ce fut avec le pressentiment d'un prochain danger, qui fit battre son cœur d'étranges pulsations, que Lucille fit sauter l'enveloppe. La lettre était conçue en ces termes :

“ Ma chère Madame d'Aulnay,

“ Celui qui vous écrit ceci fuit actuellement la justice, et, s'il n'est pas arrêté, il aura bientôt laissé pour toujours son pays natal. Le Major Sternfield m'a insulté, hier soir, et excité à un point où je n'ai pu me maîtriser, par son insolente cruauté envers notre pauvre Antoinette qui—le Ciel la préserve!—paraît être singulièrement en son pouvoir. Dans le premier moment, je contins ma colère, et j'attendis mon tour qui ne tarda pas à venir, car, comme il laissait la

maison, je le suivis. Arrivés dehors, je l'abordai et lui demandai des explications que, vous le comprenez, il était aussi peu disposé de me donner que j'étais anxieux de recevoir.

“Ce matin nous nous sommes rencontrés sur le terrain, et il est tombé mortellement blessé : on me dit qu'il est mourant.

“Dites à Antoinette que si, contrairement à mes suppositions et à mon intime conviction, cet homme lui est réellement cher, je la conjure, au nom de l'immense et sincère amour que j'ai toujours eu pour elle, de me pardonner. Je regrette profondément la mauvaise action dont je viens de me rendre coupable, non pas tant à cause des conséquences qui en résulteront pour moi, que pour la terrible responsabilité que j'ai encourue en précipitant dans l'éternité un de mes semblables dans toute la force de l'âge. Ah ! avant d'avoir commis le crime, je n'aurais jamais pensé que le remords serait aussi amer, aussi cuisant !.....

“Mais le temps presse : je dois fuir. Avec mes meilleurs remerciements pour toute votre bienveillance passée envers moi.—Je n'ose pas envoyer d'autre message à Antoinette.

“Tout à vous,

“Louis.”

En proie à une excitation que l'on peut facilement concevoir, Madame d'Aulnay lut et relut cette triste lettre ; puis, se levant brusquement, elle se précipita dans la chambre de sa cousine.

Antoinette qui s'était jetée sur son lit une heure auparavant, reposait sans mouvement, les yeux fixés sur les pâles rayons de lumière qui pénétraient à l'intérieur, par les ouvertures du rideau, et le visage aussi pâle que cette lumière elle-même.

—Antoinette ! s'écria Lucille en entrant, et d'une voix tremblante. —Antoinette ! j'ai une nouvelle terrible à t'annoncer : es-tu assez forte pour l'apprendre ?

Ni l'annonce d'un malheur que contenaient ces paroles mystérieuses, ni l'agitation visible de sa cuisine, ne produisirent de l'inquiétude ou de l'émotion chez Antoinette : elle était, pour cela, trop malade de corps et d'esprit.

—Mais, quoi ! continua sa cousine avec une irritation qui provenait probablement de la surexcitation où elle se trouvait,—tu ne me fais aucune question ? tu ne désires pas savoir ce que c'est ? Et pourtant, cette nouvelle te concerne très-particulièrement, ou plutôt une personne qui te touche de très-près : enfin, c'est d'Aulnay Sternfield que je veux te parler.

—Eh ! bien, qu'y a-t-il ? demanda faiblement la jeune fille.

—Tiens, prends et lis,—et elle lui remit la lettre de Louis ; —mais, ma chère Antoinette, pour l'amour de Dieu ! sois calme, ne tombes pas en faiblesse, ne t'évanouis pas.

La pauvre Antoinette ne fit rien de tout cela, mais ses joues se décolorèrent et ses lèvres devinrent terriblement blêmes pendant qu'elle lisait. A peine avait-elle parcouru la lettre, qu'elle se leva, et, sans hésiter un seul moment, commença à s'habiller.

—Pourquoi cette hâte ? où vas-tu ?

—Au pauvre Audley.

—As-tu perdu tes sens, enfant ? Sais-tu où il est ? sais-tu même s'il vit encore ?

—Je m'informerai. On l'a probablement ramené à ses quartiers.

—Et veux-tu dire que toi, une jeune fille, tu vas le voir dans sa chambre ?

—Mais tu viens avec moi, Lucille ? répondit-elle d'une voix suppliante.

—Tu as certainement pris congé de ta raison, pauvre enfant !—et l'accent de madame d'Aulnay trahissait autant d'irritation que de compassion.—Comme Montréal en parlerait demain, si nous fisions une pareille démarche ! nos noms seraient dans la bouche de tout le monde !

—Qu'on dise ce que l'on voudra, Lucille : j'irai seule.

—Tu ne feras pas cela. Après t'être constamment querellé avec l'infortuné Sternfield depuis votre mariage, pour garder sans tache le beau nom que tu portes, iras-tu maintenant dés-honoré ce nom aussi inutilement ?

—C'est mon devoir, et, quelles qu'en soient les conséquences, je dois le remplir.

—Mais, pauvre étourdie, tu ne l'affectionnes pas, tu ne l'aimes même pas.

—Oh ! c'est une raison de plus pour que je me rende sans délai à son lit de mort. Hélas ! le remords pèse déjà bien assez sur mon cœur, je ne veux pas le rendre plus lourd encore.

—Mais enfin quel bien peux-tu lui faire ? insista Madame d'Aulnay.

—Ma présence adoucira ses derniers moments, le consolera peut-être. Voudrais-tu donc le voir mourir avec de la haine contre moi dans son cœur, peut-être des malédictions sur ses lèvres, comme cela peut très bien arriver, si, oubliant ses droits et mes devoirs, je reste loin de lui.

—Dans ce cas, attends un moment : M. d'Aulnay est sorti,

mais je l'attends d'une minute à l'autre, et dès qu'il sera de retour, je lui demanderai hardiment de nous accompagner.

Mais Antoinette ne voulait pas perdre, à attendre, des instants précieux qui pouvaient être les derniers de Sternfield sur la terre. Achevant à la hâte de s'habiller, dès que sa cousine eut laissé la chambre, elle descendit sans bruit l'escalier qui conduisait à la porte de derrière et parvint dans la cour. Comme elle l'avait à demi espéré, elle trouva un laquais dans l'écurie, et lui dit à voix basse d'atteler un des chevaux à la petite voiture dont se servait ordinairement Monsieur d'Aulnay. En un clin-d'œil, tout fut prêt. Antoinette monta dans le véhicule qui passa la porte de cour sans attirer l'attention d'aucune des personnes de la maison, à l'exception peut-être d'une des filles de chambre qui ne trouva cependant rien d'extraordinaire à ce que Mademoiselle sortit à une heure aussi matinale, pensant bien qu'elle se rendait à l'église.

—Maintenant, se dit Antoinette en portant une main à son front malade, ce que j'ai d'abord à faire, c'est d'aller chez le Dr Manby, et quoiqu'il soit probablement avec ce pauvre Audley, je pourrai peut-être savoir d'un de ses serviteurs où est la demeure de celui-ci.

Arrivée à la paisible maison de pension où logeait le docteur, elle apprit qu'il avait été appelé auprès du major Sternfield qui avait été, le matin même, blessé à mort dans un duel.

Le major Sternfield occupait, avec trois ou quatre autres officiers, une maison en pierre bien simple mais confortable, située à l'extrémité Est de la cité, dans ce quartier que nous appelons aujourd'hui Faubourg Québec. Un petit jardin, entouré d'un mur à demi caché par des érables, s'étendait de la maison à la rive du St-Laurent dont il était séparé par un petit chemin très-étroit. Directement en face baignait la gracieuse et pittoresque Isle Ste. Hélène, alors propriété des Barons

de Longueuil, et dont la vue reposait l'œil fatigué de rester attaché sur les flots agités du fleuve.

Devant la porte de cette résidence s'arrêta le cheval tout fumant et palpitant que le cocher de Madame d'Aulnay, stimulé par les appels pressants et incessants d'Antoinette, avait fait aller à un pas effrayant.

Une crainte terrible s'était emparée du cœur de la jeune femme : elle eut peur d'être arrivée trop tard, de n'être venue que pour apprendre que cet homme auquel elle avait juré amour et fidélité était mort en la détestant et la maudissant.

Sans attendre qu'on vint l'aider à descendre de voiture, elle sauta à terre, et, sans s'occuper des regards étonnés d'une couple de soldats, domestiques des officiers, qui fainéantaient sur les marches de l'escalier, elle frappa au marteau avec toute la force que pouvaient avoir ses doigts tremblants.

Un soldat vint ouvrir.

—Je désire voir le Major Strenfield ; conduisez-moi de suite à sa chambre,—dit-elle rapidement.

Dans le corridor, l'Honorable Percy de Laval, le cigare à la bouche, se promenait de long en large, et si Méduse elle-même eût apparut sur le seuil de la porte et eût demandé à voir le malade, il n'aurait pas été plus étonné qu'en apercevant Mademoiselle de Mirecourt. Dans une chambre adjacente, dont la porte était entr'ouverte, étaient assis deux autres officiers, et l'expression de profonde surprise qui se manifesta sur leur figure à la vue d'Antoinette rivalisait avec l'étonnement si visible dont le Lieutenant de Laval venait de faire preuve.

—M'entendez-vous ? répéta Antoinette au portier avec une agitation fiévreuse ; je désire voir le Major Sternfield.

Le soldat hésitait, dans la crainte d'introduire une visite aussi extraordinaire sans, au moins, l'avoir préalablement annoncée au blessé.

Contrariée par ce nouveau délai, Antoinette se tourna tout-à-coup vers M. de Laval, et, avec un air suppliant :

—Vous me connaissez, vous, s'écria-t-elle. Dites-lui donc de me conduire de suite au Major Sternfield.

—Certainement, Mademoiselle de Mirecourt,—répondit-il avec un embarras qui contrastait singulièrement avec la véhémence de la jeune femme.—Ici, garçon, conduisez de suite cette Dame dans la chambre du Major : j'en prends toute la responsabilité.

Le soldat obéit, et Antoinette, tremblant de tous ses membres, le suivit dans l'escalier étroit et escarpé.

—Voilà ce que j'appelle une intrigue,—chuchota le jeune Honorable à ses deux camarades qui l'avaient rejoint dans le corridor, dès qu'Antoinette eut disparu.—Une jeune Demoiselle qui ferait cela en Angleterre serait honnie.

—Et elle le sera certainement ici comme elle l'aurait été là-bas : en Canada, on n'est pas plus indulgent que chez nous pour les faiblesses des femmes,—répliqua un de ses compagnons.

—Je puis difficilement en croire mes yeux,—dit le troisième, un charmant jeune gentilhomme qu'Antoinette avait souvent rencontré chez Madame d'Aulnay ; je le répète, je puis difficilement en croire mes yeux, car Mademoiselle de Mirecourt m'a toujours parue si gentille, si modeste, que je l'aurais cru incapable de s'aventurer dans une pareille démarche.

—Ah ! c'est que l'amour opère des miracles, Thornley ; quelquefois même il change la nature du monde.

—Sternfield est un heureux gaillard,—grogna le jeune de Laval : vivant ou à l'agonie, il tient à faire sensation. Si, demain, nous étions dans la même position où il se trouve, aucun de nous n'aurait la bonne fortune de voir venir à son chevet un ange comme cette jeune fille.

—Eh ! bien, le pauvre malheureux, cette visite ne lui fera pas énormément de bien, reprit le capitaine Thornley. Il est presque au-dessus de toute consolation terrestre ; mais, moi pour un, je dois dire, que je n'en estime pas moins cette jeune fille qui a eu le courage de braver les sourires et les moqueries du public pour venir dire un dernier adieu à l'homme qu'elle a aimé.

—Mais, franchement, je ne crois pas qu'elle l'aime ; elle ne lui a jamais montré des preuves de préférence bien frappantes, et même, je l'ai vue assise près de lui pendant toute une demi-heure : elle était aussi froide et réservée que si elle eût été une statue.

—C'était peut-être un subterfuge. Dans tous les cas, elle vient de donner une preuve d'amour qui surpasse celui de la plupart de nos jeunes filles modernes.

.....
Mais il est temps de laisser ce groupe pour suivre celle qui faisait l'objet de la discussion entre les trois militaires.

XXXII.

Arrivées à l'étage où se trouvait la chambre de Sternfield, le soldat indiqua la porte sans dire mot, et, n'osant pas s'aventurer plus loin, disparut aussitôt.

Faible et chancelante, Antoinette frappa à la porte qui fut de suite ouverte par le Docteur Ormsby, le même ministre qui avait présidé à son mariage avec Sternfield.

—Est-il encore vivant ? demanda-t-elle vivement en scrutant avec avidité la figure douce et triste du chapelain protestant.

—Oui, mais ses heures sont comptées, répondit celui-ci en portant mélancoliquement ses regards dans la direction du lit sur lequel était étendu le Major qui ressemblait à un mort.

—Oh ! Audley, mon mari !—sanglotat Antoinette en s'élançant tout-à-coup vers lui et en s'agenouillant à côté de la couche du mourant, sans s'occuper, dans cet instant suprême, de ceux qui pouvaient être dans la chambre pour saisir le secret qu'elle avait gardée depuis si longtemps avec tant de jalousie, sans s'apercevoir qu'un autre, Cecil Evelyn lui-même, était à une fenêtre près de là et avait fait, à cette révélation inattendue, un bond de surprise prodigieux. Toutes ses pensées, toutes ces craintes étaient absorbées par l'idée écrasante que l'homme qui avait été le bourreau de sa vie, mais auquel elle appartenait par le plus sacré des liens, était là devant elle, sur le point d'expirer.

Avec une énergie surprenante dans l'état où il se trouvait, le b. se souleva sur son coude et la regarda un instant avec un étonnement indéfinissable qui se changea bientôt en une expression de colère passionnée.

—Arrière, hypocrite, arrière ! s'écria-t-il d'une voix rauque. Comment as-tu pu prononcer le nom de mari ? As-tu jamais été ma femme autrement que par le nom ? As-tu jamais rempli envers moi les devoirs d'épouse ? M'as-tu jamais montré de l'amour ou de la soumission conjugale ?

—Audley ! Audley ! gémit-elle, soyez miséricordieux, soyez juste ; n'empirez pas ce moment solennel par des reproches cruels.

—Pourquoi es-tu venue ? interrompit-il plus aigrement encore. Est-ce pour assister à ma dernière agonie afin de t'as-

surer par toi-même qu'enfin tu es réellement libre ? Non, ce n'est pas l'amour qui t'a amenée ici ; car si tu en avais eu seulement une infime parcelle à mon égard, tu ne te serais pas moquée de mes prières et de ma tendresse, tu n'aurais pas méprisé mes droits et mes réclamations, comme tu l'as constamment fait avec la plus grande insolence depuis le jour où j'ai placé l'anneau nuptial dans ton doigt.

—Mais à qui en a été la faute ?—demanda-t-elle en joignant les mains et toute en pleurs. Ne vous ai-je pas dit que le jour même où vous me connaîtrez devant le monde pour votre femme, le jour où notre mariage serait de nouveau célébré, point capital sans lequel ma croyance et ma foi me disaient qu'il n'était pas légalement complété, je serais prête à vous suivre jusqu'aux extrémités de la terre ?

—Misérable sophisme ! ricana-t-il d'un air dédaigneux. Non, ce n'est pas pour cette raison-là, mais parce que l'engouement passager qui, t'a fait consentir à notre mariage secret s'est évanoui aussi subitement qu'il était venu.

—Veuillez me pardonner si j'interviens—dit en s'avancant le Docteur Ormsby, qui était mu autant par compassion pour les souffrances terribles qu'il lisait sur le visage décoloré de la jeune femme, que l'air inquiétude pour les sentiments anti-chrétiens que le mourant venait de montrer,—veuillez me pardonner si j'interviens, mais avant moi-même célébré ce mariage qui, hélas ! a été pour vous deux si fertile en chagrins, peut-être ai-je quelque droit à votre confiance mutuelle.

En ce moment, le Colonel Evelyn, revenant enfin de la stupeur où l'avait jeté ce singulier dialogue, et s'apercevant en même temps de l'importunité de sa présence en restant témoin d'une entrevue aussi étrange et aussi délicate, sortit sans bruit de la chambre dont il referma la porte avec précaution. Comme il passait dans le corridor, ceux qui s'y trouvaient furent intrigués de savoir ce qui avait pu se passer chez le

malade pour émouvoir à ce point la nature de fer d'Evelyn et pour laisser des traces d'agitation aussi profonde sur une allure d'ordinaire aussi impassible que celle du marbre.

—Puis-je parler, Sternfield ? demanda doucement le Docteur Ormsby en cherchant à calmer les passions surexcitées du blessé.

—Oui, répondit sèchement celui-ci. Ce que je ne pourrais écouter d'aucun autre mortel, je puis l'entendre de votre bouche.

—Eh bien, mon cher ami, il me semble que vous êtes sévère, que dis-je ? injuste même, envers cette jeune femme.—Et il posa, en disant cela, sa main sur le bras d'Antoinette qui était toujours à genoux.—Je me rappelle parfaitement qu'elle vous a dit ce qu'elle vient de répéter, car elle m'a prié en même temps de lui servir de témoin.

—La même histoire ! toujours la même histoire, riposta Sternfield d'un air bourru et en rejetant sa tête de côté. Reprends le chemin de ta demeure, Antoinette ; et vous, Docteur, laissez-moi en paix : je suis fatigué de vous deux.

Pendant qu'il parlait, une pâleur mortelle se répandit sur son visage ; Antoinette, terriblement effrayée, se leva.

—Ne craignez rien, s'empressa de lui dire le Docteur Ormsby en essayant de la calmer : ce n'est qu'une faiblesse partielle ; il a eu une attaque semblable quelques minutes avant que vous soyez entrée et pendant que le Docteur Manby était ici. Voici des remèdes.

Leurs efforts réunis parvinrent à ramener quelque chose comme de la vie sur les traits livides de Sternfield, et le Ministre, craignant que la vue d'Antoinette fût de nature à renouveler l'agitation du blessé, la fit placer derrière un écran à l'autre extrémité de la chambre

Après un moment de silence, le mourant promena avidement ses yeux autour de lui.

—Où est-elle allée, ma femme, Madame Sternfield ? Ha ! Ha ! Docteur ! et il riait d'une manière effrayante.—Que je lui donne au moins une fois son titre avant que celui qui le lui a conféré soit retourné en poussière.

—Vous lui aviez dit de s'en aller de suite.

—Mais pourquoi m'a-t-elle écouté ? pourquoi est-elle partie ? Sans doute elle était fatiguée d'un spectacle aussi peu réjouissant que celui d'un lit de mort ; et, ayant fait *son apparition*, comme dirait Madame d'Aulnay, elle s'est prudemment effacée.

—Puis-je l'envoyer quérir ?

—Non, par Dieu ! je me respecte trop pour en venir là. Si elle était restée, cela aurait été pour moi—quoique je n'aime pas à l'avouer,—une consolation, un soulagement.

—Je ne vous ai pas abandonné, Audley, je suis encore ici—dit Antoinette avec timidité, en sortant de sa cachette et en s'avancant vers le lit.

Quelque chose comme une expression de satisfaction se répandit sur ses traits encore imposants dans leur beauté mortelle. Mais, quand elle eut dit : “ Cher Audley, puis-je rester à votre chevet ? ”—il répondit avec ce ricanement que l'habitude avait fini par rendre familier à sa belle lèvre :

—Puisqu'il te plaît de jouer auprès de moi le rôle de Sœur de Charité, je ne t'en empêcherai pas : cela m'amuse de te voir me montrer, à mes derniers moments, des attentions et de tendres soins que tu ne m'as jamais accordés quand j'étais bien vivant.

Elle baissa la tête avec soumission, car aucune des railleries de son mari ne pouvait plus l'émouvoir maintenant. Après un moment de silence :

—Ne feriez-vous pas mieux de dormir ? demanda-t-elle. Je vais veiller à vos côtés. Y a-t-il quelque médecine à administrer ?

—Pouah ! je n'en prendrai aucune : je l'ai déjà dit à Manby. Ma blessure est au-dessus de tout pouvoir humain : pourquoi torturerais-je mon palais avec des potions dégoûtantes ?

Sachant qu'insister plus longtemps serait l'irriter inutilement, elle approcha une chaise de son lit et s'y assit silencieusement.

Après l'avoir regardée longtemps, il s'écria soudain :

—Ainsi, tu t'es courageusement installée ici comme ma garde-malade, tu as pris la détermination de tenir ton poste : sais-tu bien ce que va dire le monde, ce que les hommes vont penser de cela ?

—Qu'est le monde pour nous ? répondit-elle avec tristesse. Ne vous en occupez pas, cher Audley ; ne vous tourmentez pas au sujet de ses opinions.

—Ah ! maintenant, ce n'est rien pour moi ; mais pour toi, c'est tout. Avant deux heures, la démarche que tu viens de faire sera répétée dans tous les coins de la cité et on en fera des gorges-chaudes fort peu agréables : le beau nom dont tu as jusqu'ici pris un soin si jaloux sera à la merci de tout le monde.

—Si cela doit arriver,—repartit la jeune femme dont les yeux et l'accent de la voix devinrent plus mélancoliques,—ce ne sera que le juste châtiment de mes folies passées. J'ai péché, il faut maintenant que j'expie ma faute.

—Tu l'as déjà expiée assez rudement,—répondit-il en adoucissant un peu sa voix et en montrant pour la première fois une ombre de sentiment.—Je ne t'ai pas épargnée, et peu de jeunes femmes mariées ont passé par aulant de vicissitudes que toi. Voici arriver maintenant la fin de mon règne et l'aurore de ta liberté, mais elles viennent trente ou quarante ans plus tôt que tu avais ôsé l'espérer.

—Audley, ne parlez pas de cette manière, ne vous agitez pas ainsi sans aucune nécessité.....

—Assez de sermons comme cela, enfant ; voici une autorité plus puissante que la tienne.

Comme il disait ces mots, le Docteur Manby entra dans la chambre. Sa surprise, en apercevant Antoinette assise près du lit, ressemblait presque à de l'hébêtement.

—Que Dieu me pardonne ! Quoi ! Mademoiselle de Mirecourt ici ! s'écria-t-il en reculant involontairement d'un pas.

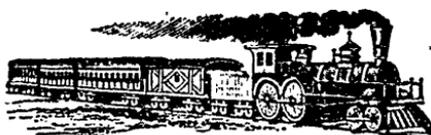
—Non pas Mademoiselle de Mirecourt, Docteur, mais bien Madame Audley Sternfield ! interrompit le moribond avec un rire saccadé capable de déchirer les oreilles les moins délicates. De grâce, ne soyez pas aussi épouvanté, Manby ; on dirait vraiment que vous êtes lunatique. Notre excellent ami Ormsby que voici, et qui a célébré la cérémonie, est en mesure de corroborer mes avancés. Dis-le à ton tour, belle fiancée : renies-tu ma possession légitime ?

Antoinette était excessivement émue ; cependant, elle réussit à répondre avec assez de calme :

—Je ne cherche nullement à la nier, Audley. D'ailleurs, pourquoi le ferais-je ? Ce n'est pas moi, mais bien vous-même qui avez toujours insisté pour garder notre mariage secret.

MADAME LEPROHON.

(A suivre.)



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887 — ARRANGEMENTS D'ETE — 1887

A partir de mai, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit :

LAISSERONT LA POINTE-LEVIS

Pour Halifax et St-Jean	8.00 A.M.
Pour la Rivière-du-Loup	11.25 P.M.
Pour la Rivière-du-Loup	5.25 P.M.

ARRIVERONT A LA POINTE-LEVIS

De Halifax et St-Jean	6.45 P.M.
De la Rivière-du-Loup.....	1.47 P.M.
De la Rivière-du-Loup.....	5.00 A.M.

Le char Palais qui part de Lévis, le mardi, le jeudi et le samedi, se rend directement à Halifax, et celui qui part le lundi, le mercredi et le vendredi se rend à St-Jean.

Tous les trains circulent sur l'étalon chronométrique de l'Est.

D. POTTINGER,

Surintendant en chef.



DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR.

ACTE à l'effet de modifier et refondre tels que modifiés les divers actes concernant la falsification des substances alimentaires et des drogues—1884.

Cet acte est maintenant en opération et ses dispositions sont mises en forcé.

Les manufacturiers et les vendeurs de substances alimentaires falsifiées sont sujet à des amendes élevées, sur conviction de contravention à la loi, et sont prévenues que plusieurs accusations ont été prouvées et amendes exigées.

Le public est prié de ne pas oublier que d'après les dispositions de cet Acte, les Conseils Municipaux peuvent nommer des Inspecteurs et obtenir les services du Chimiste-analyste officiel dans leur district moyennant la moitié des taux réglés par l'Acte, l'autre moitié étant payée par le Département du Revenu de l'Intérieur.

Toutes personnes peuvent bénéficier de la mise en opération de cet Acte, et des services du Chimiste-analyste, en se conformant aux dispositions de cet Acte.

Ottawa, novembre 1886.

EDWARD MIALL,
Commissaire du Revenu de l'Intérieur.



VENTE DE BOIS ET DE TERRE

CERTAINS lots de terre et le bois se trouvant dessus, situés dans les Cantons d'Allan, Assiginack, Bidwell, Billings, Carnarvon, Campbell, Howland, Shequiandah, Tehkummah et les moulins sur l'île Manitoulin, dans le district d'Algoma, dans la province d'Ontario, seront offerts en vente par encan public en lot de 200 acres plus ou moins, le premier jour de Septembre prochain, à 10 heures A. M., au bureau des terres des Sauvages, dans le village de Manitowaning.

Conditions de vente.—Bonus pour le bois payable comptant, le prix de la terre payable comptant, ainsi que la licence. Les droits pour la coupe du bois devront être payés selon les taux imposés, quand il sera coupé.

La terre sur laquelle se trouve le bois sera vendue sans condition d'établissement.

En même temps et au même endroit, le bois marchand de pas moins de neuf pouces de diamètre au bout, sur la réserve de la rivière Spanish et la réserve du bois de la rivière French, sera offert en vente pour un bonus comptant et une rente annuelle de \$1.00 par mille carré, et les droits payables à mesure que le bois sera coupé, selon les taux de ce département.

Pour tous renseignements prière de s'adresser à M. Jas. C. Phipps, Surintendant des Sauvages, Manitowaning, ou au soussigné.

Aucun autre journal ne devra publier cette annonce, sans en avoir reçu l'ordre par l'entremise de l'imprimeur de la Reine.

L. VANKOUGHNET,
Député surintendant général
des affaires des Sauvages.

Département des affaires des Sauvages,
Ottawa, 2 juin 1887.



AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumissions pour quatre résidences séparées à la Ferme expérimentale près d'Ottawa," seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI, 29 Août, pour les différents travaux requis pour l'érection et le complètement des Quatre résidences séparées à la Ferme expérimentale près d'Ottawa.

Les plans et spécifications peuvent être vus au département des Travaux Publics, Ottawa, le et après lundi le 15 Août.

Les personnes qui désirent soumissionner devraient visiter personnellement le lieu afin de connaître parfaitement les travaux à faire, d'après les plans et spécifications avant de soumissionner.

Les soumissions ne seront pas admises à moins d'être faites sur des blancs imprimés et signées de la signature actuelle des soumissionnaires.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque acceptée, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics et égal à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de faire un contrat quand il en sera requis ou s'il ne complète pas les travaux entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera rendu.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 10 Août 1887.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC.

1887—ETE—1887

HEURES

DE	POUR	DÉPART	ARRIVÉE
Montréal.....	Québec.....	10.15 p.m.	7.00 a.m.
“.....	“.....	8.10 a.m.	1.55 p.m.
Québec.....	Montréal.....	8.30 p.m.	6.00 a.m.
“.....	“.....	2.00 p.m.	8.40 p.m.
Montréal.....	Portland.....	10.15 p.m.	12.05 p.m.
“.....	Island Pond.....	3.15 p.m.	9.30 p.m.
“.....	Toronto.....	1.00 p.m.	6.30 p.m.
“.....	“.....	8.55 a.m.	10.40 p.m.
“.....	“.....	8.55 p.m.	8.55 a.m.
“.....	St. Jean.....	4.30 p.m.	5.30 p.m.
“.....	“.....	4.20 p.m.	5.20 a.m.
“.....	“.....	8.30 a.m.	9.20 a.m.
“.....	“.....	8.30 p.m.	9.20 p.m.
“.....	Lake Champlain Junction..	4.00 p.m.	6.25 p.m.
“.....	Ottawa.....	8.50 a.m.	12.20 p.m.
“.....	“.....	4.40 p.m.	8.00 p.m.

CHARS PALAIS ET CHARS DORTOIRS

DANS TOUTES LES DIRECTIONS

La ligne la plus avantageuse dans toutes les parties du pays

PASSAGES AU PLUS BAS PRIX POUR TOUS LES POINTS
DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

 Agents dans toutes les villes du Canada 

J. HICKSON, *Gérant-général* }
W. WAINWRIGHT, *Ass.-gérant* } MONTRÉAL.

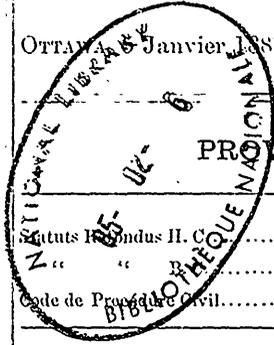
STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au bureau de l'imprimeur de la Reine, Ottawa.

B. CHAMBERLIN,

Imprimeur de la Reine.

OTTAWA, le 6 Janvier 1887.



PROVINCE DU CANADA

	3	c.		\$	c.
Statuts Indus H. C.	3	25	Code Civil	1	00
" " " "	2	25	Lois Criminelles ou 1 vol.	1	80
Code de Procédure Civil	1	50	Ordres en Conseil, a 1874.	1	25

PUISSANCE DU CANADA

Vic.		\$	c.	Vic.		\$	c.
32 & 33	Statuts de 1869	1		42	Statuts de 1879, Vol. I	1	25
33	" 1870	0	80	"	" Vol. II.	0	40
34	" 1871	0	80	"	" Vols. I, II.	1	50
35	" 1872	2	00	"	" 1880, Vol. I.	1	25
36	" 1873	1	60	"	" Vol. II.	0	50
37	" 1874.	1	43	"	" Vols. I, II.	1	60
38	" 1875, Vol. I	1	50	44	" 1881, Vol. I.	0	50
"	" Vol. II.	0	80	"	" Vol. II.	1	80
39	" 1876, Vol. I.	0	80	"	" Vols. I, II.	1	25
"	" Vol. II.	0	80	45	" 1882, Vol. I.	1	00
"	" Vols I, II.	1	50	"	" Vol. II.	1	00
40	" 1877, Vol. I	1	00	"	" Vols. I, II.	2	00
"	" Vol. II.	0	60	46	" 1883, Vol. I.	1	60
"	" vols. I, II.	1	50	"	" Vol. II.	0	60
41	" 1878, Vol. I	0	80	"	" Vols. I, II.	2	00
"	" Vol. II.	0	35	"	" 1884, Vols. I, II.	2	00
"	" Vols. I, II.	1	00	"	" 1885, vol. I.	1	50
				"	" 1886, Vol. I.	1	50